

Jean-Baptiste André Godin à l'École sociétaire, 11 août 1845

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Lhermitte](#) est cité(e) dans cette lettre
[École sociétaire](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation1 p. (12)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à l'École sociétaire, 11 août 1845, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/15282>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 août 1845](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [École sociétaire](#)

Lieu de destination 10, rue de Seine, Paris

Description

Résumé Réponse de Godin à une lettre de l'École sociétaire qui lui fait « triste impression ». Historique de la participation de Godin au financement de l'École sociétaire. Godin constate que l'École peine à réunir des fonds ; il promet une nouvelle contribution de 500 F : « comptez-y d'autant mieux que je n'ai guère l'espoir de voir l'École échapper au naufrage qui la menace ». Dans le post-scriptum, il annonce une contribution de 150 F de la part de Lhermitte.

Notes Un brouillon de la lettre se trouve sur le folio 31v du cahier de brouillons de lettres de Godin de 1843 à 1846 (ARCH-FAM-2021-0-0815). Lieu de rédaction à Esquéhéries d'après le même cahier. Lieu de destination : le siège de *La Phalange*, de *La Démocratie pacifique* et de l'École sociétaire se trouve à Paris au 6, rue de Tournon en 1843, puis au 10, rue de Seine à partir du 16 janvier 1844, et enfin au 2, rue de Beaune à partir du 27 septembre 1846.

Support Corrections manuscrites à la mine de plomb, soulignements et repères manuscrits au crayon rouge et au crayon bleu sur la copie de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Fourierisme](#)

Personnes citées [Lhermitte \[monsieur\]](#)

Œuvres citées

- [La Démocratie pacifique, Paris, 1843-1851.](#)
- [La Phalange, Paris, 1836-1849.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom École sociétaire

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Fourierisme

Biographie « Les disciples de Charles Fourier récusaient le qualificatif de fouriéristes car ils ne souhaitaient pas se réclamer d'un homme mais d'une science, la science sociale. Ils ne voulaient pas non plus créer un parti politique. La plupart

d'entre eux étaient hostiles à cette forme d'organisation. C'est pourquoi ils créèrent, dès les années 1830, l'Ecole sociétaire. Cette structure avait pour but la publication des œuvres de Fourier, l'étude de la doctrine, mais aussi la vulgarisation de ces théories. C'était une organisation dont les principaux outils furent la propagande orale par les conférences, la propagande écrite par les livres, les brochures et les journaux, puis la propagande par la réalisation pratique. » ([Nathalie Brémand, « L'École sociétaire », Les premiers socialismes - Bibliothèque virtuelle de l'Université de Poitiers, 2009](#))

NomLhermitte

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéFouriériste

BiographieAmi de Jean-Baptiste André Godin résidant à Esquéhéries (Aisne) dans les années 1840. Les deux hommes font ensemble leurs premiers pas dans le mouvement fouriériste en 1842-1843.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 17/07/2025

J'ai entre les mains une souscription révêtue de quelques signatures pour la médaille de M^e Eugène Sue, je me propose si dans ma pressse de vous la remettre moi-même je pourrai en même temps prendre les coupons d'action qui nous reviendront des sommes de ce jour. Un mot par la voie que vous jugerez convenable
Bouilliez agréer... &c.

11 Août 1848

A M^e M^e les membres du conseil d'administration de l'école sociétaine
M^e M^e.

Je m'impatiente de vous répondre sous la triste impression de la lettre que vous venez de m'adresser.

Pour être court, dans ma réponse que je vous dise ce que je suis^{me} que je suis pour le soutien de notre cause. En 1843 j'étais un lecteur de la Phalange inconnu de vous. Votre appel ayant été fondé sur la quarantaine de vos abonnés connus je sousscrivis pour une action conjointement avec M^e Hermite et tous le rapport de mes ressources je devais être dans un état de proportionnalité peut-être élevé avec les souscripteurs que vous avez réunis. Ayant par suite appris que la souscription n'était pas entièrement couverte, je complétais mon action.

Votre appel du 21 mai dernier, présentant à peu près un chiffre également de souscription réalisée, je doutais ma miséricorde que si chacun agissait avec dessein c'est les besoins de l'école seraient amplement satisfait, si en effet autrement la démocratie pacifique est perdue. Comment en effet l'école pourrait-elle constituer sa route si on doute devoir aujourd'hui lui laisser la vie.

Mais ce n'est plus du calcul qu'il faut ici, et pardonnez-moi d'avoir cru nécessaire d'en faire, accordez-moi seulement une dernière considération: trouvez-vous bien croire que si n'est pas généralement répondu à votre appel, que vos amis les plus dévoués éprouvent aujourd'hui des difficultés qu'ils pourraient vous offrir plus largement à l'avenir? Ensuite vous pouvez compter sur moi pour un nouvel apport jusqu'à concurrence de cinq cents francs s'il est nécessaire. Comptez-y d'autant moins que je n'ai qu'un espoir de voir l'école échapper au naufrage qui la menace. Trouvez donc cette offre comme l'expression la plus pure de ma sympathie pour les services rendus, pour votre dévouement à toute épreuve à la cause de Dieu et de l'humanité.

"Ensuite" Je ne puis vous faire aucune remise sur paris en ce moment avant le 30 courant je serai dans vos bureaux, je vous remettrai mon billet à vue ou des espèces.

Je suis A M^e M^e &c. &c. &c.

Cd. M^e Hermite fuit de me dire qu'il maintiendra à vous remette au moins 10 francs à mon prochain voyage à Paris